

Génie civil

Ingénierie de la construction et énergétique

La spécialité **Génie civil** assure **une formation dans le domaine du calcul statique et dynamique des structures et des matériaux béton armé, béton précontraint et métal pour les ouvrages neufs (bâtiments, ouvrages d'art, ponts)**. L'utilisation de l'informatique permet de maîtriser la technique des éléments finis **adaptés au bâtiment et aux travaux publics**. Les entreprises des **Travaux Publics** réalisent des infrastructures (routes, canalisations) et des ouvrages d'art et de génie civil, tels ponts, barrages, pistes d'aéroports, etc. Elles construisent et entretiennent les équipements en :

aménageant le cadre de vie : voirie, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, stades, équipements sportifs ;

améliorant l'environnement : collecte et traitement des eaux usées et des déchets, équipements antibruit et antipollution ;

permettant aux hommes de mieux communiquer : routes, voies ferrées, navigables, aéroports, métros, tramways, ponts, tunnels, viaducs, réseaux de télécommunication ;

mettant à leur disposition eau potable, électricité et gaz

- FORMATIONS -

[Licence Ingénierie des structures du BTP](#)

[Licence Ingénierie des Travaux Publics](#)

[Licence Économie de la construction](#)

[Diplôme d'Ingénieur Cnam - Spécialité Bâtiment travaux publics](#)

Contact

Pour toute 1ère inscription en cours du soir et/ou en formation ouverte à distance, veuillez solliciter un RV avec un Conseiller formation, par mail à [**contact@ipst-cnam.fr**](mailto:contact@ipst-cnam.fr), en indiquant l'objet de votre prise de contact, vos disponibilités ainsi que votre numéro de téléphone.



<https://mp.cnam.fr/formations/sciences-et-techniques/genie-civil-1066237.kjsp?RH=1537965782618>